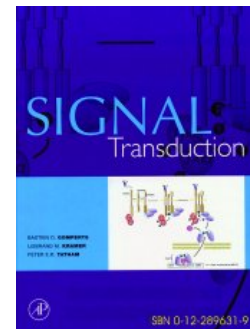




SCIENCES HUMAINES

Actions pédagogiques en biologie cellulaire (Nov 03)
Questions de droit et justice aux Caraïbes (Juin 03)

Actions pédagogiques en biologie cellulaire. Par des projets pédagogiques innovants, des enseignants des sciences biologiques de l'Université Bordeaux 1 ont permis, en 2003, de rendre la biologie cellulaire plus abordable. Trois enseignants-chercheurs, dont IJsbrand Kramer de l'Institut européen de chimie et de biologie de Bordeaux, ont collaboré, entre Londres et Bordeaux, à l'élaboration d'un livre sur le thème de la transmission d'un signal dans une cellule : la signalisation cellulaire. Cet ouvrage, à destination des étudiants, a été conçu pour être le plus simple et le plus clair possible. Rédigé en anglais sur un thème phare de la biologie cellulaire et de la recherche concernant de nouveaux médicaments anti-cancéreux, il a reçu un prix lors de la compétition anglaise des livres médicaux, a été cité par des revues prestigieuses telles que la célèbre « Cell », et a été choisi comme texte de référence pour les cours universitaires sur la transduction du signal dans plusieurs pays. Il devrait intéresser à la fois enseignants et étudiants et se vendre à travers le monde. D'où la sortie, début 2004, du format livre de poche de « Signal transduction ».



En juillet 2003, se déroulait à Bordeaux une université d'été européenne sur ce thème réunissant étudiants, post-doctorants, et enseignants-chercheurs. Une deuxième édition sera organisée en 2004, à nouveau à Bordeaux, rassemblant, pendant 5 jours, 20 enseignants et 50 participants, en provenance de toute l'Europe. Cours, ateliers, et débats seront proposés autour du sujet

Enfin, ces enseignants bordelais et surtout Gérard Tramu de l'Université Bordeaux 1 travaillent aussi à l'élaboration de ressources multimédia sur le sujet de la biologie cellulaire pour les étudiants de la première année de Biologie. Ce dernier projet est réalisé en collaboration avec Ulysse, l'ingénierie de formation de multimédia de l'Université Bordeaux 1 et soutenu par la Région Aquitaine.

Questions de Droit et Justice aux Caraïbes. Le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti a été fêté en janvier 2004 dans un climat de violence poussant les organisateurs à écourter l'anniversaire du premier Etat créé par des esclaves. Selon Louis Naud Pierre, enseignant en sociologie à l'Université Bordeaux 2, spécialiste des processus de création et d'application des normes juridiques, il existe trois principaux facteurs entravant l'instauration d'un Etat de droit démocratique en Haïti. Il s'agit de « la persistance de la logique esclavagiste dans la société, la tendance des tenants du pouvoir à considérer l'Etat comme une propriété privée, la banalisation de la corruption et des crimes ». Ces constats ont été rendus publics lors de sa conférence : « Difficulté de la construction d'un Etat de droit en Haïti » dans le cadre du colloque international « Le monde Caraïbe : défis et dynamiques » qui se déroulait en juin 2003. Ce colloque, organisé par le groupe interdisciplinaire « Caraïbe Plurielle » de l'Université Bordeaux 3, avait pour objectif de faire le point sur l'évolution du monde caraïbe dans la période post-coloniale. Louis Naud Pierre rappela que, malgré la réforme du Droit et de la Justice de 1994, la situation des droits de l'homme ne s'est pas beaucoup améliorée en Haïti. Une grande partie de la population haïtienne reconnaît ne pas avoir confiance dans le système judiciaire de son pays qu'elle juge dépassé, arbitraire, corrompu, mal-équipé et lent. Les foules font leur propre loi par des exécutions sommaires, c'est le phénomène d'auto justice qui se développe. Les riches utilisent leur influence pour échapper à la justice... La conférence du professeur Louis Naud Pierre visait ainsi à révéler officiellement le non-respect des droits de l'homme et de la liberté d'autrui, et à alerter quant aux dissonances culturelles du Droit et de la Justice en Haïti.

